

Faits saillants de l'assemblée du conseil de ville de Brossard du 15 juin 2021

Brossard, le 16 juin 2021 – Hier soir, lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, les élus ont procédé à l'adoption de diverses résolutions qui permettront, notamment, de modifier un règlement de zonage dans les secteurs M, P et T, de réaménager les parcs Marin et Olympia, de procéder à des travaux de réfection sur l'avenue Boniface et permettre à la population de 70 ans et plus de voter par correspondance. Voici les principaux faits saillants de cette séance.

Modification du règlement de zonage | Secteurs M, P et T

Le projet de règlement adopté vise à préserver l'image, l'essence et la qualité des milieux de vie dans les secteurs M, P et T. L'adoption de cette modification réglementaire était nécessaire, car les normes de zonage actuel ont mené à la construction de bâtiments ou à l'ajout d'étages à des bâtiments avec des volumes, hauteurs et style architecturaux très différent de l'existant. Ces modifications assureront ainsi à la Ville un meilleur contrôle des projets, sans les empêcher, afin qu'ils contribuent à consolider les quartiers existants plutôt que de les dénaturer.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs commentaires du 23 juin au 7 juillet dans le cadre de la démarche de consultation publique prévue par la loi.

Réaménagement des parcs Marin et Olympia

Deux parcs de la ville subiront des travaux importants afin de rafraîchir ces lieux de rencontre et de divertissement pour les familles de Brossard. Tout d'abord, le parc Marin subira une réfection complète et proposera, à la fin des travaux, un espace sous la thématique nautique. Les travaux représentent un investissement de l'ordre de 552 912,17 \$, taxes incluses.

Pour sa part, le parc Olympia a été identifié pour une réfection partielle de ses installations. Ce projet consiste à revoir la configuration des aires de jeux et à ajouter une dalle de jeux d'eau reflétant une thématique ninjas / défis sportifs. Ce nouvel aménagement représente un investissement de l'ordre de 1 362 429,11 \$, taxes incluses.

« Nous sommes fiers de poursuivre notre travail afin que les Brossardoises et Brossardois puissent profiter d'installations récréatives où ils pourront s'amuser et grandir. Une fois les travaux terminés, ces parcs offriront des espaces de choix pour les familles et des lieux d'échange pour tisser de liens entre les membres de notre communauté », a mentionné Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

Les travaux à venir dans les parcs Marin et Olympia s'inscrivent dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2021-2023 qui prévoit des investissements de 42,4 M\$ destinés aux parcs et terrains de jeux.

Travaux de réfection sur l'avenue Boniface

Des travaux visant à réparer des infrastructures de l'avenue Boniface, entre les avenues Bienvenue et Beauchemin, débuteront au cours des prochaines semaines. La réalisation de ce projet prévoit, entre autres, le remplacement complet de la

conduite d'aqueduc et de l'égout sanitaire, la reconstruction de la voirie (chaussée, trottoirs et bordures), l'ajout d'un lien cyclable ainsi que le réaménagement des aires d'attente pour le transport collectif et l'ajout de mobilier urbain. Le coût pour ces travaux représente un investissement de 7 056 000 \$, taxes incluses.

Vote par correspondance pour les 70 ans et plus

Les personnes inscrites sur la liste électorale et qui sont âgées de 70 ans et plus, en date du 7 novembre 2021, pourront voter par correspondance lors des prochaines élections générales municipales. Cette disposition est rendue possible grâce à une édicition réglementaire du directeur général des élections et a pour objectif de faciliter déroulement des élections.

Semaine nationale de la prévention de la noyade | 18 au 24 juillet 2021

Ayant pour thématique *La noyade est évitable*, cette semaine de sensibilisation contribue à faire de la prévention de la noyade une priorité. Plusieurs citoyennes et citoyens ont entamé la saison de la baignade et il demeure primordial pour les membres du conseil que cette activité se déroule en toute sécurité.

« La Ville est soucieuse du bien-être de la population et c'est pourquoi nous partageons l'importance d'adopter des comportements sécuritaires lors de la pratique d'activités aquatiques. Nous joignons ainsi les efforts de sensibilisation de plusieurs organismes et municipalités afin de réduire le nombre de noyade pour que nous puissions profiter de l'été en toute sécurité », a affirmé la mairesse.

Pour rester branché sur le conseil

Chaque séance du conseil municipal est diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Brossard et sur **[brossard.ca/conseil](https://www.brossard.ca/conseil)**. Le procès-verbal de la dernière séance sera disponible sur cette page au cours des prochains jours.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311